

# Stratégie du CNC à l'égard des entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes

## Plan de mise en œuvre du CNC pour l'intégration des IFRS dans les PCGR canadiens

### Évaluation de la situation — Rapport préliminaire Octobre 2007

#### Analyse intégrale

Le présent document résume les activités et les constatations à ce jour. L'évaluation de la situation est toujours en cours, et se poursuivra dans les mois qui viennent. Le CNC fixera de façon définitive la date d'adoption des IFRS pour les entreprises canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes lorsque l'évaluation sera terminée, au plus tard le 31 mars 2008.

#### Introduction

Dans son Plan de mise en œuvre pour l'intégration des IFRS dans les PCGR canadiens, publié le 31 mars 2007 (le «plan de mise en œuvre des IFRS»), le CNC indique qu'il surveillera, tout au long de la période de transition, les progrès réalisés au Canada dans la mise en œuvre de la stratégie de convergence avec les IFRS ainsi que le degré de préparation des investisseurs et des milieux d'affaires.

Le plan de mise en œuvre des IFRS prévoit qu'une «évaluation de la situation» doit avoir lieu dans les 24 mois suivant la publication du plan stratégique. L'évaluation de la situation vise à déceler et à évaluer toute information ou question nouvelle qui pourrait avoir une incidence sur la mise en œuvre des IFRS par le CNC pour les entreprises canadiennes ayant une obligation de rendre des comptes.

Un [sommaire](#) du présent rapport préliminaire a été préparé pour fins de discussions avec le Conseil de surveillance de la normalisation comptable (CSNC) en octobre 2007. Le CNC prévoit soumettre un rapport définitif au CSNC en février 2008. Une fois l'évaluation de la situation terminée, le CNC confirmera (ou changera), au plus tard le 31 mars 2008, la date de

basculement aux IFRS, fixée pour l'instant au 1<sup>er</sup> janvier 2011. Nombre de parties prenantes ont exhorté le CNC à confirmer la date de basculement le plus tôt possible pour qu'elles puissent être en mesure de finaliser leur propre plan de transition aux IFRS en toute connaissance de cause.

Le 31 juillet 2007, le CNC a publié un document exposant la nature et l'étendue de l'évaluation de la situation. Le présent rapport préliminaire reprend la structure de ce document et pose trois grandes questions :

- Les progrès réalisés au Canada quant à l'établissement de l'infrastructure nécessaire à la mise en œuvre des IFRS sont-ils suffisants?
- Des difficultés importantes se sont-elles présentées lors de l'adoption initiale ou dans le cadre de l'application des IFRS dans les pays de l'Union européenne, en Australie et ailleurs, dont le CNC devrait tenir compte aux fins de l'établissement du calendrier de mise en œuvre de sa stratégie à l'égard des entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes?
- L'International Accounting Standards Board (IASB) continue-t-il d'élaborer des normes de haute qualité reconnues pour leur contribution à l'amélioration du fonctionnement des marchés financiers mondiaux?

### **Section 1 : Les progrès réalisés au Canada quant à l'établissement de l'infrastructure nécessaire à la mise en œuvre des IFRS sont-ils suffisants?**

#### **Autorités de réglementation, notamment les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) et le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), relativement à leur appréciation de l'incidence du passage aux IFRS sur les marchés et institutions relevant de leur compétence**

Au cours de quatre derniers mois, le président et les permanents du CNC ont rencontré à deux reprises les responsables des questions comptables au sein des ACVM de même que les permanents du groupe des pratiques comptables du BSIF. Les ACVM prévoient publier à la fin de 2007 un document de consultation portant sur des questions relevant de leur compétence, dont les avantages de renvoyer directement les sociétés cotées aux IFRS plutôt qu'aux PCGR canadiens, les avantages et les inconvénients du libre choix quant à l'adoption anticipée des IFRS et l'utilisation des PCGR américains par les sociétés cotées canadiennes. En outre, les responsables des questions comptables au sein des ACVM prévoient publier un Avis du personnel énonçant des obligations d'information transitoires visant à aider les utilisateurs des états financiers à comprendre les incidences de l'adoption des IFRS. Le président et les permanents du CNC prévoient rencontrer les présidents des organisations membres des ACVM dans les prochains mois et continuer à rencontrer régulièrement les responsables des questions

comptables des ACVM, dans le cadre de leur évaluation du degré de préparation au passage aux IFRS des autorités en valeurs mobilières et des marchés relevant de leur compétence.

Certains responsables de la réglementation des autorités en valeurs mobilières et des permanents du CNC travaillent en étroite collaboration avec le secteur pétrogazier (voir plus loin dans le présent rapport). En outre, les responsables des questions comptables des ACVM ont signalé que toutes les parties concernées doivent avoir facilement accès aux IFRS au cours de la période de planification. Les permanents du CNC travaillent à établir des ententes avec l'IASB en ce sens et prévoient que, au début de 2008, les parties prenantes canadiennes pourront accéder facilement aux IFRS en vigueur en 2007 (dans un exposé-sondage à portée générale) dans le cadre de la procédure officielle du CNC.

En août 2007, les membres du groupe du BSIF qui s'occupent des pratiques comptables ont remarqué que les sociétés d'assurances semblaient peu préparées au basculement. Ils ont aussi souligné que la comptabilisation de la dépréciation et la décomptabilisation des instruments financiers conformément aux IFRS, de même que l'élimination de la comptabilisation actuelle des entités à détenteurs de droits variables causée par l'adoption des IFRS constitueront probablement les plus grands défis auxquels les banques seront confrontées. Les permanents du BSIF préféreraient grandement aussi qu'il n'y ait pas plusieurs ensembles de normes en vigueur à un moment ou à un autre pendant la période de transition. Le président et les permanents du CNC prévoient maintenir le contact avec le surintendant des institutions financières et le groupe des pratiques comptables du BSIF au cours de la période d'évaluation de la situation.

Enfin, le président et les permanents du CNC prévoient collaborer avec des représentants du Conseil canadien sur la reddition de comptes et avec les organismes de réglementation des coopératives de crédit et des services publics.

### **Analystes financiers, y compris les membres du Conseil consultatif des utilisateurs du CNC**

Lors de leur réunion de juin 2007, les membres du Conseil consultatif des utilisateurs (CCU) du CNC ont indiqué que les analystes ne semblaient pas avoir encore commencé à se préparer au basculement aux IFRS, et qu'ils ne le feraient probablement pas avant que la date de dépôt des états financiers établis selon les IFRS ne se rapproche. Actuellement, les activités de formation approfondie s'adressent en priorité aux préparateurs, mais les permanents du CNC continueront à cibler des groupes importants d'analystes et d'utilisateurs.

Nous effectuerons un suivi auprès du CCU en octobre 2007, et nous prévoyons inviter des représentants des associations de CFA de Calgary, Montréal, Toronto et Vancouver, du CFA Canadian Advocacy Committee, de plusieurs agences de notation et de la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance à participer à nos consultations à venir.

### **Résultats de sondages menés par des tiers au sujet de la connaissance des IFRS qu'ont les entreprises canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes et de leur degré de préparation au basculement**

Standard & Poor's a mené un sondage auprès de 25 sociétés canadiennes<sup>1</sup> et de 25 parties prenantes<sup>2</sup> d'horizons divers. Les résultats du sondage montrent que les dirigeants sont bien au fait du passage prévu aux IFRS au Canada, mais que les utilisateurs en sont relativement peu conscients. Par ailleurs, le sondage a révélé que si, de l'avis des dirigeants, les analystes et les utilisateurs avaient à modifier de façon significative leurs critères d'évaluation de la performance d'une entreprise, les utilisateurs ne pensent pas, pour leur part, que le basculement aux IFRS aurait une incidence sur leur façon d'évaluer les entreprises.

Un sondage de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), mené en mai 2007 auprès de 148 chefs des finances et de 34 vérificateurs, a révélé que 66 % des chefs des finances étaient au fait du basculement aux IFRS mais qu'ils n'avaient pas commencé à en évaluer l'incidence sur leur organisation. Cependant, seulement 20 % des répondants ont indiqué qu'ils connaissaient bien les IFRS. Ce résultat n'est pas étonnant pour le CNC à cette étape-ci de la transition. Enfin, les vérificateurs s'avèrent plus au fait du basculement que les chefs des finances.

Les résultats d'un sondage informel mené par Resources Global Professionals en marge du Colloque de l'ICCA sur l'information financière et la comptabilité tenu en septembre 2006 et du Colloque de l'ICCA sur les IFRS en juin 2007 montrent qu'un pourcentage croissant d'entreprises s'orientent vers l'élaboration d'un plan stratégique pour la mise en œuvre des IFRS (78 % des répondants en 2007). On a aussi constaté une augmentation du degré de connaissance des principales différences entre les IFRS et les PCGR canadiens. Parmi les préoccupations identifiées, on compte le fait de trouver suffisamment de ressources compétentes pour réussir à respecter les dates cibles et les objectifs de mise en œuvre, et les inquiétudes quant à la possibilité que le CNC ne soit plus le principal normalisateur pour les sociétés canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes. Il faut cependant considérer ces résultats avec circonspection, puisque les

<sup>1</sup> Sociétés des secteurs pétrogazier, métallurgique et minier, des services publics, du commerce de détail et des télécommunications.

<sup>2</sup> Les parties prenantes étaient de grands et petits investisseurs institutionnels ainsi que des analystes auprès de ces investisseurs et des placeurs.

participants qui choisissent d'assister à de tels colloques ont déjà, manifestement, un certain degré de connaissance de la question.

Nous prévoyons nous pencher sur toute étude de suivi réalisée par ces groupes, et nous mettre à la recherche d'autres études du genre menées au Canada.

**Groupes sectoriels importants : immobilier, pétrogazier, industrie extractive, services financiers, commerce de détail et technologies (p. ex. biotechnologie, logiciels, etc.)**

Les sociétés pétrolières et gazières craignent que la norme canadienne actuelle conforme aux PCGR permettant la capitalisation du coût entier (méthode la plus utilisée par les sociétés pétrolières et gazières au Canada) manque de compatibilité avec les IFRS. En mai 2007, les permanents du CNC ont rencontré des représentants de l'Association canadienne des producteurs pétroliers (ACPP) et de la Small Explorers and Producers Association of Canada (SEPAC), à Calgary. Le président et les permanents du CNC ont aussi participé à plusieurs autres rencontres avec des représentants des sociétés pétrolières et gazières. Ils ont encouragé les membres de ce secteur à soigneusement déterminer comment ils pourraient appliquer les IFRS et quelles seraient les difficultés particulières qui pourraient se présenter. Le CNC sait qu'un groupe de travail du secteur a été formé à cet égard, et ses permanents soutiennent cette initiative. Le président et les permanents du CNC continueront de travailler de concert avec ce secteur pour bien comprendre ses préoccupations et déterminer les mesures pouvant être prises pour les dissiper.

En outre, les entités qui exercent des activités à tarifs réglementés ont exprimé des inquiétudes quant à l'application des IFRS à ces activités. Le président et les permanents du CNC ont discuté de ces inquiétudes avec d'autres normalisateurs nationaux et collaborent avec la Table ronde pour une application homogène des IFRS au sein de la Commission européenne pour déterminer s'il serait raisonnable de soumettre certaines questions à l'International Financial Reporting Interpretations Committee en vue d'obtenir une interprétation.

En juin 2007, le président et les permanents du CNC ont rencontré les responsables des questions comptables au sein de l'Association des banquiers canadiens (ABC). Ces derniers ont dit préférer que l'adoption des IFRS se fasse progressivement, et que l'on reporte l'adoption de toute nouvelle norme qui entraînerait de nouveaux changements peu après la date de basculement. Dans une certaine mesure, l'adoption des IFRS se fait progressivement, quoique sur une période moins longue que ne le souhaiterait l'ABC. Le CNC continuera d'être à l'affût de nouvelles IFRS qui pourraient être publiées peu après la date de basculement et qui pourraient entraîner de nouveaux changements en peu de temps. Toutefois, le CNC est aussi conscient du fait

qu'une entité ne peut profiter des importantes dispenses prévues dans l'IFRS 1, *Première adoption des Normes internationales d'information financière*, que lors de la première année d'adoption intégrale des IFRS<sup>3</sup>.

Nous avons rencontré des représentants de l'Association des produits forestiers en septembre 2007. Pour entendre les points de vue d'autres groupes sectoriels importants, les permanents du CNC prévoient tenir des tables rondes à la fin de novembre et au début de décembre 2007 à Calgary, Montréal, Toronto et Vancouver.

### **Organisations regroupant des préparateurs d'états financiers, comme l'Institut des dirigeants financiers (FEI)**

En octobre 2007, le président et les permanents du CNC ont rencontré les membres du comité de l'Institut des dirigeants financiers (FEI) sur l'information publiée par les sociétés. Il est ressorti de cette rencontre que les sociétés commencent tout juste à se pencher sur les questions en cause. Comme elles se consacrent surtout, à l'heure actuelle, aux nouvelles obligations réglementaires en matière de contrôle à l'égard de l'information financière, de nombreuses sociétés ne pourront pas s'occuper activement des IFRS avant 2009. La formation et les ressources font aussi partie des enjeux, tout comme des questions comme celle encore non résolue de savoir si certaines ou toutes les entreprises pourront continuer d'utiliser les PCGR américains.

En septembre 2007, les permanents du CNC ont rencontré un groupe de responsables des relations avec les investisseurs de grandes sociétés, qui semblent généralement au courant des projets du CNC mais qui n'ont pas encore véritablement évalué l'incidence de ces projets sur leurs activités. Par ailleurs, certains responsables de fiducies de revenu ont indiqué qu'ils devront coordonner leurs plans avec la restructuration des fiducies résultant des modifications fiscales qui entreront en vigueur en 2011 et que, de ce fait, ils n'envisagent pas d'adopter les IFRS de façon anticipée.

### **Petites entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes**

Pour entendre les points de vue des petites entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, les permanents du CNC prévoient inviter des représentants d'organisations qui ont déjà manifesté un intérêt pour la normalisation, comme le centre de souscription de prêt de la Banque Scotia, Smythe Ratcliffe, Spector and Associates et Taylor Leibow, à participer aux tables rondes prévues à la fin de novembre et au début de décembre 2007. Les permanents du CNC consultent actuellement des représentants de la Bourse de

<sup>3</sup> Il semble également probable que seules les entités qui appliquent les IFRS dans leur intégralité, telles qu'elles ont été adoptées par l'IASB, pourront avoir accès aux marchés américains sans avoir à procéder à des rapprochements.

croissance TSX quant à la meilleure façon de faire participer davantage de parties prenantes œuvrant auprès des petites entreprises.

### **Principaux cabinets comptables au Canada**

Nous prévoyons inviter des représentants des principaux cabinets comptables à participer aux tables rondes prévues à la fin de novembre et au début de décembre 2007. Les six plus grands cabinets comptables du Canada comptent aussi des représentants au sein du Comité consultatif sur les IFRS du CNC, qui ont exprimé leurs points de vue quant au degré de préparation en vue du basculement aux IFRS (voir ci-dessous).

### **Organismes comptables, notamment l'ICCA, CGA-Canada, CMA Canada et l'ACCA**

Nous prévoyons envoyer des lettres proposant des rencontres avec les organismes comptables mentionnés ci-dessus, et inviter ces organismes à participer aux tables rondes prévues à la fin de novembre et au début de décembre 2007.

### **Universitaires, notamment les membres du Conseil consultatif des universitaires relevant du CNC et ceux qui conçoivent les programmes de formation générale et de perfectionnement professionnel continu**

En mai et juin 2007, les permanents du CNC ont participé au congrès annuel de l'Association canadienne des professeurs de comptabilité (ACPC). Par la suite, les permanents du CNC ont animé des forums de formation à l'intention des universitaires en Nouvelle-Écosse, en Ontario et au Québec. Par ailleurs, le président et les permanents du CNC ont rencontré les membres du Conseil consultatif des universitaires (CCUN) du CNC en février 2007, et les rencontreront de nouveau en novembre 2007. Les points suivants ont été soulevés lors du congrès de l'ACPC :

- l'ampleur des changements qui seront apportés aux PCGR canadiens;
- l'incidence du passage aux IFRS pour les universitaires canadiens, notamment le fait qu'ils doivent se familiariser davantage avec les IFRS et avec les principales différences entre les IFRS et les PCGR canadiens actuels; l'accès des étudiants aux IFRS pendant la période de transition; la disponibilité de matériel de formation à prix abordable sur les IFRS; et le meilleur moment pour intégrer les IFRS dans les manuels et programmes de cours afin de répondre aux besoins des étudiants qui travailleront dans l'environnement des IFRS après avoir obtenu leur diplôme;
- les plans de l'ICCA en vue d'intégrer les IFRS dans le programme de l'Évaluation uniforme;
- les incidences sur la vérification et la certification.

Ceux qui étaient présents à ces rencontres semblaient bien au fait du basculement aux IFRS et étaient disposés à commencer à en évaluer les incidences sur leurs activités de formation et de recherche. De nombreux responsables de la formation travaillent activement à l'élaboration de matériel et ont entrepris la mise à jour des manuels et des programmes de cours pour tenir compte du basculement. De plus en plus de cours de formation internes et externes sont offerts.

Au cours de la rencontre avec les membres du CCUN, il a été question de ce qu'il faut faire en matière de formation sur les IFRS, notamment de l'identification des ressources disponibles et de ce qui devrait être enseigné.

Les universitaires du Québec ont soulevé des questions concernant le maintien des normes en français; on leur a assuré que le CNC n'a pas l'intention de modifier sa politique de bilinguisme.

#### **Comité consultatif sur les IFRS (CCI)<sup>4</sup> du CNC**

Lors des réunions du CCI, une période de discussion ouverte permet aux membres de faire part de leurs expériences concernant la mise en œuvre des IFRS dans le contexte canadien. Lors de leur réunion du 13 septembre 2007, les membres ont été invités à s'exprimer, en s'appuyant sur leurs observations du degré de préparation de leurs clients, parties prenantes et organisations, sur la question de savoir si les Canadiens seraient prêts pour le passage aux IFRS le 1<sup>er</sup> janvier 2011. De l'avis général des participants, il est clair que le niveau de conscientisation s'est accru depuis le printemps 2007. Les IFRS font davantage partie des discussions, mais l'on s'inquiète encore du peu de mesures prises jusqu'à maintenant par les sociétés ayant une obligation publique de rendre des comptes. Lorsque le CNC aura publié son exposé-sondage à portée générale sur les IFRS et que l'évaluation de la situation permettra de confirmer la date de basculement, on s'attend à ce que les sociétés prennent des mesures plus ciblées.

Les membres du CCI ont noté que l'adoption des IFRS dans un contexte où une attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires est également exigée posera un défi particulier pour les émetteurs canadiens. Ils ont aussi souligné que les membres des comités de vérification devraient placer la planification en vue du passage aux IFRS en tête de liste des questions à poser à la direction. Les membres ont convenu que la planification de la transition semble mieux se faire au Canada que dans d'autres pays qui ont adopté les IFRS. La préparation des petites sociétés

---

<sup>4</sup> Le Comité consultatif sur les IFRS du CNC a été mis sur pied pour conseiller le CNC sur des questions afférentes à l'adoption des IFRS au Canada. Ce comité est formé d'universitaires, de préparateurs d'états financiers et de représentants des cabinets comptables. Des représentants des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et du Bureau du surintendant des institutions financières, de même qu'un ancien membre du conseil de l'IASB, participent également aux réunions.

cotées demeure une préoccupation mais, de l'avis des membres du CCI, il ne serait pas utile de reporter la date du basculement pour les aider.

Les membres du CCI ont indiqué que tout report de la date de basculement se traduirait probablement par un report de la date à laquelle les entités concernées commenceraient à se préparer plutôt que de faciliter le processus. Il est à noter que d'autres ressorts territoriaux (dont l'Europe et l'Australie) ont réussi à passer aux IFRS sur une période beaucoup plus courte que celle qui est prévue au Canada.

Selon le CNC, les difficultés mentionnées ci-dessus étaient prévisibles. Elles ne semblent pas insurmontables compte tenu des délais, et elles ne devraient pas entraîner un report de la date du basculement.

### **Autres parties prenantes**

Des rencontres étaient prévues en octobre 2007 avec les conseillers en pratique professionnelle et les inspecteurs professionnels des ordres provinciaux de comptables agréés. Les représentants du CNC prévoyaient aussi rencontrer des représentants de l'Institut canadien des experts en évaluation d'entreprises (ICEEE).

**Section 2 : Des difficultés importantes se sont-elles présentées lors de l'adoption initiale ou dans le cadre de l'application des IFRS dans les pays de l'Union européenne, en Australie et ailleurs, dont le CNC devrait tenir compte aux fins de l'établissement du calendrier de mise en œuvre de sa stratégie à l'égard des entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes?**

### **Études réalisées par des cabinets de services professionnels, des autorités de réglementation, d'autres intervenants du marché et des universitaires**

Le Financial Reporting Review Panel (FRRP), organisme du Royaume-Uni faisant autorité, a examiné les rapports annuels publiés par les sociétés du Royaume-Uni à la fin de la première année de mise en œuvre des IFRS. En général, ces rapports annuels étaient bien faits, toutefois l'utilisation de formulations standard pour les informations à fournir dans un certain nombre de domaines constituait leur principale faiblesse. Dans son rapport préliminaire, le FRRP a vivement incité les sociétés à consacrer plus de temps à la rédaction des informations requises, afin que celles-ci soient plus éclairantes et plus réfléchies.

La Direction générale du marché intérieur de la Commission européenne a demandé à l'Institute of Chartered Accountants in England and Wales (ICAEW) d'étudier la mise en œuvre des IFRS en Europe. Les permanents du CNC croient comprendre que le rapport préliminaire (qui n'a pas encore été publié) indique que la transition a été bien réussie dans l'ensemble et que la

majorité des personnes consultées estiment que l'application des IFRS a amélioré la qualité de l'information publiée. Les investisseurs estiment que les rapports étaient en général plus faciles à comprendre, mais qu'il était encore très difficile de comprendre le traitement des instruments financiers et les activités de couverture (le changement a été plus grand pour les sociétés européennes qu'il ne le sera pour les sociétés canadiennes). L'étude a révélé un problème similaire à celui noté par le FRRP, à savoir un trop grand recours de formulations standard.

Un rapport récent de l'Odette School of Business de l'Université de Windsor présente une synthèse de textes universitaires portant sur des questions relatives à l'évolution de la situation. Les permanents du CNC ont entendu une présentation orale des constatations contenues dans ce rapport, et prévoient se pencher sur le rapport lui-même ainsi que sur les textes universitaires pertinents présentés lors de l'assemblée annuelle de l'American Accounting Association tenue en août 2007.

La Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis a publié en juillet 2007 un rapport intitulé *Staff Observations in the Review of IFRS Financial Statements*. Le personnel de la SEC a examiné les rapports annuels de plus de 100 émetteurs privés étrangers contenant des états financiers établis pour la première fois selon les IFRS. Le rapport de la SEC présente les commentaires du personnel sur les principaux secteurs d'examen ainsi que certaines observations de nature générale sur l'application des IFRS. Le rapport indique aussi que le personnel de la SEC n'a pas encore dégagé de conclusions détaillées sur la conformité globale des sociétés avec les IFRS, ni sur l'uniformité de l'application des IFRS par ces sociétés.

Les membres du personnel de la SEC ont observé des problèmes d'uniformité dans l'application des IFRS. Ils ont par exemple remarqué que des sociétés domiciliées dans un même ressort territorial ou menant des activités dans un même secteur présentaient parfois différemment leurs résultats et qu'une grande variété de traitements comptables étaient utilisés pour les regroupements d'entités sous contrôle commun, les restructurations du capital, les réorganisations, les acquisitions de participations minoritaires et autres opérations similaires. Le personnel de la SEC a aussi noté des écarts importants dans la comptabilisation des contrats d'assurance et dans les informations communiquées au sujet des activités d'exploration et d'évaluation de l'industrie extractive. L'IASB travaille actuellement à l'élaboration de normes détaillées sur ces deux sujets.

Le rapport de la SEC soulève des questions quant au respect, par diverses banques, de l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, au sujet de la comptabilisation de la perte de valeur d'un prêt. De plus, un certain nombre de sociétés se sont vu demander de fournir des informations supplémentaires sur les aspects suivants :

- la constatation des produits;
- les actifs incorporels et les écarts d'acquisition;
- les politiques concernant la détermination et l'évaluation des pertes de valeur, les circonstances donnant lieu à la constatation d'une perte de valeur, ou les circonstances dans lesquelles il y a eu reprise de la perte de valeur des actifs à long terme, y compris des écarts d'acquisition;
- les contrats de location, y compris leurs modalités et les paiements minimums futurs pour les contrats de location simple (location-exploitation) et de location-financement (location-acquisition);
- les passifs éventuels, y compris leur nature et leurs incidences financières estimatives;
- les conditions importantes des instruments financiers, dont les dérivés, leur incidence sur les flux de trésorerie futurs et les critères de comptabilisation et d'évaluation que la société a appliqués.

Les questions soulevées à l'égard des éléments énumérés ci-dessus semblent principalement avoir trait à la conformité avec les normes IFRS actuelles, et non à une quelconque déficience de celles-ci.

D'autres études portent sur la première vague de rapports produits en conformité avec les IFRS, dont une préparée par KPMG et intitulée *The Application of IFRS: Choices in Practice*. Ces études montrent que l'application des IFRS diffère souvent d'un pays à l'autre. Comme le souligne Mary Tokar, qui dirige le groupe international sur l'information financière de KPMG, les pratiques utilisées «reflètent les normes nationales utilisées auparavant, de même que la formation et la culture transmises antérieurement». D'une certaine manière, cela n'est pas étonnant. Les gens tendent à s'accrocher à ce qu'ils connaissent le mieux lorsqu'on leur impose des changements.

Les documents préparés en vue de la 24<sup>e</sup> session d'un groupe de travail intergouvernemental relevant de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, tenue les 31 octobre et 1<sup>er</sup> novembre 2007, comprennent un examen de certaines questions relatives à l'application des IFRS. Ces documents donnent notamment des comptes rendus de la mise en œuvre des IFRS au Pakistan, en Afrique du Sud et en Turquie. Le cas de l'Afrique du Sud se rapproche probablement le plus de celui du Canada. Les études montrent l'importance d'avoir un système de coordination à l'échelle nationale et de faire participer les parties prenantes tôt dans le processus de mise en œuvre des IFRS. Elles montrent aussi que les sociétés doivent faire connaître l'incidence de l'adoption des IFRS sur leur information financière. Les documents font également ressortir la nécessité d'éviter les effets indésirables de tout écart pouvant exister entre les «IFRS telles qu'elles ont été adoptées par l'IASB» et les normes en vigueur dans un pays à un moment donné et qui serait attribuable à des travaux supplémentaires requis au niveau national pour l'approbation ou la traduction des normes. Les documents

indiquent aussi qu'il est préférable de participer activement aux délibérations de l'International Financial Reporting Interpretations Committee de l'IASB (IFRIC) pour résoudre les problèmes d'interprétation plutôt que de créer des interprétations locales, et qu'il importe de soumettre les problèmes de mise en œuvre des IFRS à l'IASB dès les premières étapes du processus de normalisation. Enfin, les documents font ressortir l'importance de la formation, et le fait que les autorités chargées de l'application des règles fassent connaître leurs constatations et leurs décisions afin d'aider les préparateurs d'états financiers à éviter toute application erronée des IFRS en leur permettant de s'inspirer de l'expérience d'autres préparateurs.

### **Reportages dans la presse financière générale**

Les permanents du CNC ont passé en revue les articles publiés quotidiennement, entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 28 août 2007<sup>5</sup>, au sujet de questions d'information financière. Bon nombre des questions traitées par les médias sont similaires à celles dont il est fait état dans le présent rapport. En outre, les éléments suivants ont été relevés au sujet de l'application des IFRS.

- L'Union européenne (UE) n'est pas satisfaite de la proposition de la SEC de mettre fin à l'obligation de procéder à des rapprochements pour les émetteurs privés étrangers qui utilisent les IFRS telles qu'elles ont été adoptées par l'IASB. L'UE s'inquiète du fait que selon les propositions actuelles de la SEC, les entités de l'UE qui préparent des états financiers fondés sur des IFRS approuvés la Commission européenne<sup>6</sup> ne seraient pas dispensées de l'obligation de rapprochement avec les PCGR américains. Toutefois, d'autres sont en faveur du projet de la SEC. La date limite de réception des commentaires à l'égard de cette proposition est passée depuis peu et il reste à voir quelle sera la décision de la SEC. La proposition de la SEC vise à prévenir l'application des versions nationales des IFRS.
- Les avantages des normes fondées sur des principes plutôt que sur des règles détaillées continuent de susciter beaucoup de discussions, les IFRS étant considérées comme étant plus près des principes et les PCGR américains étant davantage perçus comme des règles. Essentiellement, le débat porte sur le degré de détail présent dans un ensemble de normes comptables et qui sera requis dans les états financiers. Il témoigne du désir accru d'avoir des indications supplémentaires dans le contexte juridique américain, même si les observateurs notent aussi que de telles indications ne procurent pas nécessairement la protection que recherchent certains contre les risques de litiges.

<sup>5</sup> Nous prévoyons effectuer, en temps voulu, une revue de presse pour 2006, de même que pour la période allant du 29 août 2007 jusqu'à aujourd'hui.

<sup>6</sup> C'est-à-dire comportant les exclusions aux dispositions de l'IAS 39 accordées par l'UE, et toute autre exclusion ou modification ultérieure accordée par l'UE.

## **Groupes représentatifs de préparateurs d'états financiers**

En juillet 2007, les permanents du CNC ont rencontré le président suppléant de l'Association of Chartered Certified Accountants (ACCA) et le directeur d'ACCA Canada. Ils ont notamment discuté des programmes internationaux de formation de l'ACCA visant à mieux faire connaître les IFRS, et de certains des défis d'ordre pratique que pose la mise en œuvre des IFRS. Ces discussions ont permis de confirmer les commentaires reçus d'autres sources, notamment que l'adoption des IFRS avait, la première année, comme principale conséquence de rendre la tâche plus difficile aux chefs des finances devant expliquer leurs résultats aux marchés des capitaux.

En Europe et ailleurs, des chefs des finances ont craint que l'adoption des IFRS soit coûteuse et qu'il puisse leur être plus difficile d'expliquer leurs résultats financiers. Le coût de la conversion des systèmes comptables peut être important alors que les avantages (y compris la diminution du coût du capital) sont souvent difficiles à déterminer et ne se réalisent qu'à long terme. La communication par les entreprises de l'incidence du passage aux IFRS sur l'information financière a permis aux utilisateurs des états financiers de mieux comprendre ce processus. Cela montre que les sociétés doivent prêter attention au rapport de gestion et aux autres modes d'information complémentaires au moyen desquels ils communiquent leurs points de vue. Il faut aussi noter que de nombreux pays d'Europe ont dû faire face à des changements plus vastes que ceux qui sont prévus au Canada, et ce, en raison d'une plus grande disparité entre les IFRS et les normes en vigueur auparavant. Par exemple, de nombreuses sociétés européennes ont appliqué pour la première fois des normes pour la comptabilisation et l'évaluation des instruments financiers lors du basculement aux IFRS, alors que la grande majorité de ces normes était déjà en vigueur au Canada.

## **Normalisateurs nationaux et autorités de réglementation des principaux marchés financiers**

### *Normalisateurs nationaux*

En avril 2007, le président et les permanents du CNC ont rencontré le président du Financial Reporting Council (FRC) d'Australie. Ce dernier a expliqué la décision initiale de l'Accounting Standards Board (ASB) d'Australie d'éliminer certains choix dans les IFRS et de modifier les obligations d'information afin de protéger les intérêts nationaux de l'Australie, anticipant les changements que pourrait, selon l'ASB, apporter l'IASB. Comme ces changements n'ont finalement pas été apportés par l'IASB, l'ASB a dû renverser ses décisions afin de favoriser la compétitivité des préparateurs australiens d'états financiers conformes aux IFRS, en leur laissant les mêmes choix que ceux offerts aux autres préparateurs dans le monde. La rencontre a aussi permis de confirmer la nature des problèmes liés à l'adoption déjà évoqués par d'autres sources. Le président et les permanents

du CNC prévoient rencontrer de nouveau le président du FRC en novembre 2007.

En septembre 2007, le président et les permanents du CNC ont participé au congrès mondial des normalisateurs organisé par l'IASB. Un volet du congrès était consacré aux expériences de mise en œuvre dans plusieurs ressorts territoriaux. Un bon nombre de ces expériences étaient déjà connues du CNC et portaient sur les points suivants, qui seront probablement pertinents lors de l'adoption des IFRS au Canada.

- L'Australie a d'abord modifié les IFRS mais a renversé cette décision par la suite (comme il est expliqué précédemment). L'expérience de l'Australie indique que même de légères modifications du libellé peut entraîner des difficultés sur le plan de l'interprétation. Cela dit, l'Accounting Standards Board d'Australie a conservé certaines dispositions antérieures en ce qui concerne les assurances et l'industrie extractive (dans la mesure où elles sont conformes aux IFRS), de même que son ancienne norme sur l'importance relative.
- L'Australie a réécrit l'introduction aux IFRSs (qui ne fait pas partie du texte faisant autorité) afin de mettre en évidence ce qui les différencie des PCGR australiens, plutôt que ce en quoi elles diffèrent d'anciennes IFRS.
- L'existence d'un programme de formation exhaustif est un élément important de la préparation. L'Australie a inclus dans son matériel de formation une comparaison entre les IFRS et les PCGR australiens. (Le Royaume-Uni a suivi une approche similaire et les permanents du CNC ont déjà publié des comparaisons des IFRS et des PCGR canadiens, qu'ils prévoient mettre à jour à mesure qu'approche la date d'adoption des IFRS.)
- Il est important de s'y prendre à l'avance, notamment pour être prêt à retraiter les données des exercices précédents et pour communiquer les incidences de l'adoption des IFRS. Cette dernière obligation d'information a suscité une certaine inquiétude chez les vérificateurs d'Australie, en raison du risque que des informations fournies au sujet des incidences prévues ne se confirment pas dans l'avenir. Au Canada, il est prévu que les ACVM exigeront que ces informations soient fournies dans le rapport de gestion, ce qui atténuera cette inquiétude.
- Il faut encourager les groupes sectoriels à travailler ensemble pour résoudre leurs problèmes communs.
- Le défi de la transition est plus grand pour les petites sociétés cotées en raison de leur manque relatif de ressources.
- L'étendue des informations supplémentaires à fournir en a surpris beaucoup. Dans certains cas, les sociétés n'avaient pas attaché autant d'importance à la collecte des données visant à étayer ces informations

qu'aux autres éléments ayant une incidence sur la comptabilisation et l'évaluation dans les états financiers de base.

- Le coût de la conversion des systèmes comptables peut être important alors que les avantages (y compris la diminution du coût du capital) sont souvent difficiles à déterminer et ne se réalisent qu'à long terme. Cela a donné lieu à certaines plaintes de la part de préparateurs d'états financiers.
- Des questions ont été soulevées quant à l'autorité des arguments invoqués par l'IFRIC pour ne pas se pencher sur un sujet donné — par exemple, l'IFRIC peut considérer que la norme est parfaitement claire sur le sujet en cause — et quant à savoir si un refus de l'IFRIC peut entraîner un retraitement rétrospectif.
- Le temps nécessaire à l'adoption législative et à la traduction des IFRS doit être pris en compte. Les questions de droits d'auteur doivent aussi être réglées dès le départ. (Le CNC négocie actuellement avec l'IASB des ententes sur les droits d'auteur et sur la traduction.)
- La participation active aux activités de l'IFRIC en vue de résoudre les problèmes d'interprétation est importante, et préférable à la création d'interprétations locales.
- Le «contrôle des versions», qui est lié au besoin d'avoir différentes versions des nouvelles IFRS lorsqu'elles sont en voie d'être publiées et que leur adoption anticipée est permise, représente un défi important.

#### *Autorités de réglementation*

Des représentants du CNC ont rencontré plusieurs membres du personnel de la SEC en avril 2007. La SEC vise la conformité avec les «IFRS telles qu'elles ont été adoptées par l'IASB», et non avec les versions modifiées des IFRS. Ses représentants ont indiqué que la question du nombre d'exercices précédents pour lesquels il sera nécessaire de présenter des données au moment du passage aux IFRS — question qui intéresse grandement les sociétés canadiennes inscrites à la SEC — ne touche pas que les sociétés canadiennes. Jusqu'à présent, aucun problème important n'a été relevé en lien avec l'adoption des IFRS. Dans un discours prononcé le 24 septembre 2007, le chef adjoint des affaires comptables de la SEC a insisté sur la nécessité d'une déclaration claire et uniforme de la part des préparateurs et des vérificateurs quant au fait que les états financiers ont été établis en conformité avec les IFRS. (Il serait acceptable de mentionner aussi la conformité avec les normes locales, par exemple les PCGR canadiens.) Il a également insisté sur l'importance de l'échange d'informations avec l'IASB concernant certains aspects problématiques de l'application des IFRS et sur les défis que pose l'élaboration de normes aptes à être appliquées de façon rigoureuse sans être indûment complexes.

Des représentants du CNC ont aussi rencontré un dirigeant de la Financial Services Authority du Royaume-Uni qui connaît bien les activités du Comité européen des régulateurs des marchés de valeurs mobilières (CERVM). Il a réitéré un bon nombre des observations notées ailleurs dans le présent rapport, et a ajouté les commentaires qui suivent.

- Au Royaume-Uni, certains ont présumé à tort que les PCGR du Royaume-Uni étaient très semblables aux IFRS, et de fait n'ont pas commencé leur planification assez tôt.
- Même si des «versions nationales» des IFRS existent, les anciens PCGR nationaux ne font plus autorité une fois que les IFRS sont adoptées; par conséquent, ils ne peuvent être appliqués.
- Le CERVM résiste aux tentatives qui sont faites pour obtenir des interprétations auprès du CERVM plutôt que de l'IFRIC.
- La non-adoption de certaines dispositions des IFRS par l'UE, particulièrement dans le cas des interprétations, soulève des inquiétudes. Si une interprétation n'est pas adoptée, cela peut donner l'impression que la norme correspondante est remise en question.
- Lorsqu'ils se penchent sur l'incidence des retards dans l'adoption des IFRS en tant que PCGR locaux, les normalisateurs doivent bien connaître les exigences concernant l'information financière intermédiaire, de même que celles qui touchent les rapports annuels. Il peut être nécessaire de permettre l'adoption anticipée des exigences pour la préparation des états financiers intermédiaires (c'est-à-dire avant que les normes fassent officiellement partie des PCGR locaux).
- Le CERVM prévoit publier à la mi-octobre un compte rendu des expériences relatives à la première année d'adoption, dans laquelle il ne relèvera pas de questions ou de problèmes d'importance.
- La Fédération des Experts Comptables Européens a publié des indications sur les questions rejetées par l'IFRIC, indiquant que les retraitements découlant de ces refus devraient être appliqués de façon rétrospective mais qu'ils ne devraient pas être associés à des erreurs. (Dans certains ressorts territoriaux, l'utilisation du mot «erreur» attire immédiatement l'attention des autorités de réglementation.)

### **Groupes IFRS mis sur pied par les grands cabinets comptables et cadres supérieurs de l'IASB**

Des représentants du CNC ont entendu des présentations données par des dirigeants de plusieurs groupes IFRS mis sur pied par les grands cabinets comptables, ou ont rencontré ces dirigeants. Les points suivants, encore non traités dans le présent rapport, ont été mentionnés à ces occasions.

- Très peu de difficultés, voire aucune, semblent s'être posées durant la deuxième année d'application. On peut en conclure que l'adoption s'est faite de manière rigoureuse dès la première année.
- Certains ont sous-estimé la somme de travail qu'exige la conversion.
- Certaines considérations relatives aux obligations d'information ont souvent été reléguées à la fin du processus.

Les permanents du CNC discutent régulièrement des questions comptables avec des cadres supérieurs de l'IASB et communiqueront avec eux avant de finaliser l'évaluation de la situation. Le président du CNC, le directeur des normes comptables et le président de l'IASB se sont réunis récemment, notamment pour discuter des problèmes qui se posent au Canada au regard de l'adoption des IFRS par les sociétés pétrolières et gazières et par les entités menant des activités à tarifs réglementés.

### **Analystes financiers, notamment en ce qui concerne leur expérience dans des pays ayant limité les options offertes dans les IFRS ou modifié les IFRS lors de leur adoption**

Il nous reste à examiner les documents sur l'expérience des analystes financiers dans d'autres ressorts territoriaux.

### **Section 3 : L'IASB continue-t-il d'élaborer des normes de haute qualité reconnues pour leur contribution à l'amélioration du fonctionnement des marchés financiers mondiaux?**

#### **Étude des commentaires portant sur la qualité des IFRS qui ont été publiés dans les médias du monde entier, en vue de déterminer si des préoccupations légitimes et généralisées sont exprimées**

Nous avons passé en revue les articles publiés quotidiennement entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 28 août 2007<sup>7</sup> au sujet de questions d'information financière. Des commentaires continuent de paraître au sujet du caractère inéluctable et du bien-fondé de l'utilisation des IFRS comme référence internationale pour l'information financière. Par exemple, John Hegarty, directeur de la gestion financière pour l'Europe et l'Asie centrale à la Banque mondiale, indiquait dans un article paru récemment<sup>8</sup> que «de plus en plus, partout dans le monde, on privilégie implicitement l'adoption des IFRS comme référence dans chaque pays».

Des commentaires moins favorables sont toujours exprimés quant à la qualité des IFRS :

<sup>7</sup> Nous prévoyons effectuer, en temps voulu, une revue de presse pour 2006, de même que pour la période allant du 29 août 2007 jusqu'à aujourd'hui.

<sup>8</sup> «Accountants of the World Uniting in IFRS Revolution», *Financial Times*, 21 juin 2007.

- Préoccupations quant au rôle et à l'étendue de la comptabilité en juste valeur — Certains articles ont fait valoir que la comptabilité en juste valeur était l'une des causes de la tourmente récente aux États-Unis concernant les prêts hypothécaires à risque. En réponse à cette critique, on peut dire que, dans ce cas particulier, les tests de dépréciation auraient conduit à la prise en compte des justes valeurs, indépendamment de l'utilisation de la comptabilité en juste valeur selon d'autres dispositions des normes comptables. Quoi qu'il en soit, les IFRS n'imposent pas davantage que les autres référentiels comptables le recours à la comptabilité en juste valeur.
- Dans un article de Robert Bruce publié dans le *Financial Times*<sup>9</sup>, Ken Lever, chef des finances chez Tomkins, firme d'ingénierie du Royaume-Uni, et président du comité sur l'information financière du 100 Group, soutient que les «[...] IFRS ont rendu l'information financière plus complexe [...] et cette information est moins liée à l'exploitation de l'entreprise». Il s'agit là d'une préoccupation répandue chez ceux qui ont assumé les coûts de la mise en œuvre des IFRS mais qui ne profitent pas encore de ses avantages. Elle témoigne aussi de la difficulté qu'ont certains à se détacher des pratiques bien ancrées.
- Les IFRS ne sont pas conçues pour toutes les utilisations traditionnelles des comptes, en plus de servir à informer les investisseurs et les créanciers. Ces utilisations comprennent le calcul des impôts à payer, le respect des clauses restrictives des banques, et les calculs du capital réglementaire, comme le note John Cullinane dans le *Financial Times*<sup>10</sup>. Le CNC soutient, depuis un certain temps, que les PCGR sont conçus pour les états financiers à vocation générale et qu'ils ne répondent pas nécessairement à tous les besoins d'information particuliers.

### **Les normes et les interprétations sont-elles indûment influencées par des intérêts politiques ou d'autres intérêts particuliers**

Les préoccupations concernant les intérêts politiques ou les intérêts particuliers sont répandues en Europe, où l'on s'inquiète de la possibilité que les PCGR américains aient une influence indue sur les IFRS. Par exemple, Paul Boyle, qui dirige le Financial Reporting Council du Royaume-Uni, indique «que l'on craint de plus en plus au Royaume-Uni que la "convergence" se résume à l'acceptation des normes américaines<sup>11</sup>». Des inquiétudes ont aussi été soulevées au sein du Parlement européen et ailleurs, selon lesquelles le processus de convergence aboutira à l'«américanisation» des IFRS qui deviendraient davantage axées sur des règles que sur des principes. Certes, les États-Unis, en tant que marché financier important à l'échelle mondiale, influe sur l'élaboration des IFRS. Toutefois, plusieurs

<sup>9</sup> «Accountants of the World Uniting in IFRS Revolution», *Financial Times*, 13 juin 2007.

<sup>10</sup> «IFRS Contains a Note of Farce for AIM», *Financial Times*, 19 avril 2007.

<sup>11</sup> «Rethink is Urged Over Accounting Proposals», *Financial Times*, 11 juillet 2007.

normes américaines ont été modifiées pour s'aligner sur les «meilleures» règles d'information financière que représentent les IFRS. Les projets de convergence mondiale actuels vont vraisemblablement donner lieu à autant de modifications des PCGR américains que des IFRS, sinon davantage dans certains cas, et la possibilité de remplacer les normes américaines par les IFRS aux États-Unis a récemment fait l'objet de discussions.

L'autre grande préoccupation à cet égard touche la participation de l'UE dans le processus de normalisation, comme en témoignent les exclusions à certaines dispositions de l'IAS 39, de même que les questions touchant l'adoption par l'UE de textes comme l'IFRS 8, *Segments opérationnels*, et l'IFRIC-12, *Accords de concession de services*. Certains s'inquiètent de la possibilité que l'Union européenne exerce une influence indue sur les IFRS en raison de son processus d'approbation des normes.

Dans l'ensemble, ces inquiétudes semblent témoigner plutôt d'une saine tension entre les grandes organisations qui sont touchées par les IFRS. Pour l'heure, il n'y a pas lieu de croire que les IFRS subiront une influence indue de la part d'un organisme particulier, et plus les pays qui adoptent les IFRS seront nombreux, plus la probabilité d'observer une telle influence diminue.

#### **Activités de convergence de l'IASB et du FASB et commentaires d'intervenants extérieurs sur celles-ci, afin d'évaluer les perspectives de coopération continue**

Le CNC suit l'évolution des activités de l'IASB et du FASB compte tenu de l'engagement que ces derniers ont pris dans leur protocole d'accord, et fera rapport plus tard sur la question de savoir si le programme prévu est respecté, notamment après avoir examiné les documents parus sur leurs activités de convergence. La première norme d'importance élaborée conjointement par l'IASB et le FASB, sur les regroupements d'entreprises, devrait être publiée au cours du quatrième trimestre de 2007. D'autres activités décrites dans le protocole d'accord vont bon train. Même s'il y a d'inévitables retards dans certains secteurs, il ne semble y avoir aucune raison de s'inquiéter quant à la poursuite des travaux de convergence. Ces travaux sont en tête des priorités de l'IASB et du FASB, comme en témoignent les ressources dévolues par les deux organismes et le récent engagement envers le programme de convergence exprimé par les présidents de l'IASB et du FASB dans des discours prononcés à la fin de septembre 2007.

La SEC a publié un projet de règle visant à permettre que les rapports financiers établis par les émetteurs privés étrangers conformément aux IFRS soient déposés sans qu'y figurent des rapprochements avec les PCGR américains. La SEC a aussi publié un document de consultation proposant d'autoriser les émetteurs américains à établir leurs états financiers selon les IFRS. Une première étude des commentaires reçus à l'égard du projet de règle montre qu'il recueille de nombreux appuis, bien que certains universitaires et

utilisateurs d'états financiers trouvent qu'il pourrait être prématuré d'abolir les obligations de rapprochement. Par ailleurs, le président du FASB a récemment demandé l'élaboration d'un plan détaillé portant sur l'adoption des IFRS aux États-Unis. Tous ces faits témoignent de l'appui croissant que recueille l'acceptation des IFRS aux États-Unis.

Récemment, Jesse Westbrook du *Washington Post* a cité le président de la SEC, Christopher Cox, qui disait dans un discours donné à Washington : «nous sommes engagés dans ce processus, et nous ne reviendrons pas en arrière». Christopher Cox était accompagné du commissaire de l'Union européenne responsable du marché intérieur et des services, Charlie McCreevy<sup>12</sup>.

**Les administrateurs de l'IASB continuent-ils de jouer leur rôle de surveillance efficacement et en conformité avec les statuts de l'organisation, y compris les perspectives de financement continu des travaux de l'IASB et tout changement imminent et fondamental de situation qui pourrait avoir une incidence sur l'orientation stratégique de l'IASB?**

Les administrateurs de l'IASC Foundation continuent de travailler à l'établissement d'une méthode de financement plus solide, indépendante et durable pour l'IASB. À ce jour, de nouvelles ententes de financement ont été établies dans plusieurs pays, et il ne semble y avoir actuellement aucune inquiétude significative quant à un futur manque de financement. Les administrateurs travaillent aussi à renforcer la surveillance des activités de l'IASB, notamment au moyen des ententes supplémentaires récentes visant à faire en sorte que les administrateurs et l'IASB continuent d'examiner conjointement le programme de travail.

Des représentants du CNC prévoient consulter le président des administrateurs ainsi que Paul Tellier, administrateur canadien, à mesure que progressera l'évaluation de la situation, afin de déterminer si des changements fondamentaux seront apportés aux ententes.

**Approche suivie par les pays situés dans des grands marchés financiers qui ont adopté les IFRS : Des modifications ont-elles été apportées ou des interprétations ont-elles été fournies en plus de celles formulées par l'IFRIC?**

L'approche suivie pour l'adoption des IFRS diffère d'un ressort territorial à l'autre; certains adoptent les IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB, et d'autres modifient les IFRS ou n'en adoptent que certaines parties. Les permanents du CNC doivent évaluer les dispositions des IFRS qui n'ont pas été adoptées dans certains ressorts territoriaux ou les raisons pour lesquelles

<sup>12</sup> «U.S., E. U. Agree to Recognize Each Other's Accounting Rules», *The Washington Post*, 7 mars 2007.

elles n'ont pas été adoptées. Cette évaluation sera entreprise avant l'achèvement de l'évaluation de la situation. Toutefois, il semble clair qu'on penche de plus en plus vers l'adoption des IFRS telles qu'elles ont été adoptées par l'IASB (c'est-à-dire sans modification), comme en a l'intention le CNC pour les entreprises canadiennes. Rappelons d'ailleurs que l'Accounting Standards Board d'Australie est revenu sur sa décision initiale de modifier les IFRS pour en supprimer des options, y ajouter des obligations d'information et en modifier le libellé.

Le président de l'IASB, Sir David Tweedie, a récemment exprimé des inquiétudes quant au fait que si trop de pays commencent à adapter les normes à leur convenance, on pourrait se retrouver avec «des centaines de versions différentes des IFRS plutôt qu'avec un seul ensemble de règles internationales, ce qui était l'intention première. Il faut tuer cela dans l'œuf<sup>13</sup>».

### **L'acceptation, dans les grands marchés financiers, de l'information communiquée dans les états financiers préparés selon les IFRS**

Depuis que le CNC a approuvé sa stratégie en 2006, d'autres pays ont adopté ou convenu d'adopter les IFRS.

- Le conseil des normes comptables du Japon a décidé d'accélérer la convergence, les principales différences par rapport aux IFRS devant être éliminées d'ici 2011. Les travaux visant la convergence en 2011 excluent les nouvelles normes importantes que l'IASB élabore actuellement.
- Le conseil de l'Institute of Chartered Accountants of India a annoncé en juillet 2007 qu'il adopterait les IFRS, qui s'appliqueront à compter du 1<sup>er</sup> avril 2011.
- La Chine obligera les entreprises qui lui appartiennent ainsi que les moyennes et grandes entreprises à adopter ses nouvelles normes comptables conformes aux IFRS d'ici la fin de 2009.
- En mars 2007, le gouvernement coréen (par l'intermédiaire de sa commission de supervision financière) et le conseil des normes comptables de Corée ont fait connaître leur plan en vue de l'adoption des IFRS. Ce plan prévoit que, d'ici 2009, toutes les sociétés de Corée (à l'exception des institutions financières) pourront appliquer les IFRS telles qu'elles ont été adoptées par Corée et que, d'ici 2011, toutes les sociétés cotées auront l'obligation de présenter leur information financière selon les IFRS.
- Le Brésil exigera que les sociétés ouvertes brésiliennes établissent leurs états financiers consolidés conformément aux IFRS d'ici 2010, avec la possibilité d'adopter les IFRS de façon anticipée.

<sup>13</sup> «Speaking in Tongues», *The Economist*, 19 mai 2007.

Les propositions et le document de consultation de la SEC mentionnés précédemment attestent d'un appui grandissant à l'acceptation des IFRS aux États-Unis.

Selon Deloitte, plus de 100 pays utilisent, ou sont en voie d'adopter, les IFRS comme fondement de l'information financière.

Des travaux se poursuivent également en vue de favoriser l'utilisation commune des IFRS, par exemple les travaux de l'Union européenne visant à comparer les IFRS et les PCGR canadiens, japonais et américains.

L'utilisation commune de l'infrastructure sous-jacente progresse elle aussi. Par exemple, le commissaire de l'UE, Charlie McCreevy, et le président du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, Mark W. Olson, ont dit souhaiter voir les autorités de réglementation comptable «s'appuyer entièrement» sur leurs travaux respectifs d'ici deux ans<sup>14</sup>.

Un sondage publié en juin 2007 par l'Institut des dirigeants financiers (FEI) et le Baruch College<sup>15</sup> montre que plus de la moitié des 148 chefs de la direction interrogés appuient le projet de la SEC visant à offrir aux entités le choix d'établir leurs états financiers selon les IFRS ou les PCGR américains. Cela signifie toutefois que près de 45 % des 148 chefs de la direction interrogés s'y opposent. Le président et chef de la direction de FEI, Michael Cangemi, a indiqué que «[...] à ce stade-ci, il faut que les dirigeants financiers américains approfondissent leur connaissance des IFRS».

Le suivi des activités aux États-Unis et dans d'autres pays qui choisissent d'adopter les IFRS se poursuivra.

### **Expérience des autorités de réglementation des valeurs mobilières en ce qui concerne l'information financière établie selon les IFRS**

Le présent rapport traite, à la section 2, des réactions initiales de la SEC à l'égard des rapports financiers établis selon les IFRS. Jusqu'à présent, aucun problème n'a été relevé quant à la qualité des IFRS. Le CNC continuera de suivre les activités de la SEC et d'autres autorités de réglementation dans les prochains mois.

### **Documentation sur l'incidence du passage aux IFRS sur les marchés financiers mondiaux**

Un certain nombre d'études ont été menées sur l'incidence de l'adoption des IFRS. Parmi les études de nature qualitative, citons le sondage PWC/Ipsos MORI, qui a été mené auprès des chefs des finances de 78 sociétés du FTSE 350. Ce sondage montre d'une part que 54 % de ces chefs des finances croient

<sup>14</sup> «U.S., E.U. Agree to Recognize Each Other's Accounting Rules», *The Washington Post*, 7 mars 2007.

<sup>15</sup> «US CFO's Mixed on International Accounting Choice», Service de nouvelles Reuters, 27 juin 2007.

que la procédure de normalisation de l'IASB produit des normes de qualité élevée, applicables à l'échelle mondiale (contre 38 % en 2006), et, d'autre part, que 74 % des répondants s'opposent toutefois à l'utilisation accrue des justes valeurs prévue par les IFRS (52 % en 2006). Contrairement à l'étude menée par le FRRP (voir la section 2), le sondage PWC/Ipsos MORI révèle que 62 % des répondants ne croient pas que l'introduction des IFRS se traduit par une meilleure information sur le marché (81 % de ces répondants proviennent de sociétés du Royaume-Uni et 78 % d'autres entreprises européennes).

L'autre sondage examiné jusqu'à présent par les permanents du CNC a été mené par Standard & Poor's, et il portait sur 50 entités commerciales européennes et leur passage aux IFRS. Le sondage montre que le passage aux IFRS a eu peu d'incidence sur leurs notations. Ils indiquent aussi que le basculement aux IFRS n'a pas entraîné de manquements techniques problématiques aux clauses restrictives des contrats d'emprunt.

Des recherches universitaires ont tenté de mesurer l'incidence de l'adoption des IFRS sur le coût du capital. Les permanents du CNC examineront les résultats de ces recherches plus en détail, et ils se mettront à la recherche d'autres études sur les incidences du passage aux IFRS sur le marché mondial.

### **Autres**

Certains ont exprimé des inquiétudes quant au degré de pragmatisme des IFRS; selon eux, les IFRS semblent être axées sur des points techniques, et il se pourrait que les considérations d'ordre pratique soient quelque peu négligées. Cela en amène certains à demander à ce que ceux qui doivent appliquer les IFRS soient davantage consultés pendant le processus d'élaboration.

## **Bibliographie sommaire**

«Financial Reporting – IFRS – Whither US GAAP?», *Accountancy*, 10 juillet 2007

«The SEC May Ease Foreign Accounting Regs», *Associated Press Newswires*, 20 juin 2007

«US Securities Regulators Propose International Changes», *Associated Press Newswires*, 3 juillet 2007

«Chorus Growing», *The Bottom Line*, mi-mai 2007

«Speaking in Tongues», *The Economist*, 19 mai 2007

*Preliminary Report on the Implementation of IFRS*, Financial Reporting Review Panel, décembre 2006

«Making Sense of Counting Beans Across the Globe», *Financial Times*, 8 janvier 2007

«War of Words Sparked Over New Standards», *Financial Times*, 21 mars 2007

«FRS Contains a Note of Farce for AIM», *Financial Times*, 19 avril 2007

«SEC in Surprise Move to Global Filing Benchmark», *Financial Times*, 26 avril 2007

«US GAAP's Decline», *Financial Times*, 27 avril 2007

«SEC May Ease Foreign Accounting Regs», *Financial Times*, 20 juin 2007

«Accountants of the World Uniting in IFRS Revolution», *Financial Times*, 21 juin 2007

«America Will Prefer to Rely on Rules, Not Principles», *Financial Times*, 6 juillet 2007

«EU Sees World Accounting Rules Aligning», *Financial Times*, 16 juillet 2007

«Rethink is Urged Over Accounting Proposals», *Financial Times*, 11 juillet 2007

«Pursuit of Convergence is Coming at Too High a Cost», *Financial Times*, 23 août 2007

*IFRS Roundtables: Selected Preliminary Findings From the ICAEW Study*, Institute of Chartered Accountants in England and Wales (non publié)

«SEC Considers Change to Financial Filing Requirements», *Investment Executive Online*, 3 juillet 2007

«Accounting Rule is Eased for Foreign Companies», *The New York Times*, 21 juin 2007

*Has the Dust Settled Yet?*, PricewaterhouseCoopers/Ipsos MORI, juin 2007

«US, UK Accounting Regulators to Share Information», *Service de nouvelles Reuters*, 25 avril 2007

«EU Lawmakers Warn Over Accounting Convergence», *Service de nouvelles Reuters*, 22 juin 2007

«US CFO's Mixed on International Accounting Choice», *Service de nouvelles Reuters*, 27 juin 2007

«US SEC Issues Report on Foreign Co's Accounting», *Service de nouvelles Reuters*, 3 juillet 2007

«EU Says Accounting Convergence with US on Track», *Service de nouvelles Reuters*, 12 juillet 2007

Standard & Poor's, «More Clarity Needed In IFRS Accounts of European Corporates», *CreditWeek*, vol. 27, n° 5 (31 janvier 2007), pages 39 à 44

Standard & Poor's, «An Added Twist to the Globalization of Canada's Capital Markets», *CreditWeek*, vol. 27, n° 5 (31 janvier 2007), pages 20 à 25

«Regulators Soften Rules on Foreign Firm Reports», *The Toronto Star*, 21 juin 2007

«SEC Ponders Global Accounting Rules», *The Wall Street Journal*, 7 mars 2007

«SEC to Mull Letting US Companies Use International Accounting Standards», *The Wall Street Journal*, 25 avril 2007

«What's Better in Accounting, Rules or Feel?», *The Wall Street Journal*, 30 avril 2007

«U.S., E.U. Agree to Recognize Each Other's Accounting Rules», *The Washington Post*, 7 mars 2007